



CENTRE SOCIO-CULTUREL
D'ENDOUME

285 RUE D'ENDOUME
13007 MARSEILLE
TÉL. : +33 (0)4 91 52 08 63
CONTACT@CSCENDOUME.FR
escendoume.fr

LA LUDOTHEQUE

REGLEMENT INTERIEUR 2022 - 2023

04.91.52.40.02. / 285.ludo@gmail.com

L'accueil du public :

La ludothèque est un lieu ouvert et libre. Au cours des accueils de publics, chaque personne peut venir et repartir quand elle le désire. Pour cette raison, **les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés obligatoirement d'un adulte.** Au-delà de 12 ans, les jeunes peuvent venir sur place non accompagnés mais ils restent sous la responsabilité des parents. Dans ce cas, ces derniers doivent signer une autorisation d'accès seul à la ludothèque pour leur enfant.

Les personnes souhaitant venir jouer seront accueillies dans la limite des places disponibles. Merci de penser à nous téléphoner avant de vous déplacer.

Les horaires d'ouverture pendant la période scolaire :

Pour jouer en famille :

Lundi : 9h30/11h30
Mardi et Jeudi : 9h30/11h30 – 14h/16h

Tarif: 1€ par famille et par demi-journée

Pour emprunter des jeux :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 17h/18h
Mercredi : 8h30/12h – 14h/18h

Les horaires d'ouverture pendant les vacances scolaire :

Tous les après-midi de 14h à 18h : Ouvert aux familles pour jouer sur place et/ou emprunter des jeux.

Emprunt de jeux :

Les jeux pourront être empruntés pour une durée de 1 mois. Le montant de la location s'élève à 3€ par jeu. Une caution à hauteur de 40€ minimum sera demandée si la famille n'est pas adhérente au Centre Social.

En cas de retard, une pénalité de 3€ par jeu et par mois supplémentaire sera réglée par l'emprunteur. Les jeux mis à disposition sont rangés, utilisables et corrects. Nous vous prions de veiller à ce qu'ils nous soient rendus dans le même état. En cas de dégradation du matériel de jeu, l'adhérent s'engage à remplacer celui-ci par un jeu neuf ou par une somme équivalente.

Responsabilité :

L'association se dégage de toute responsabilité concernant la surveillance des enfants, les dommages corporels ou les dégâts matériels causés par autrui.